



LISTE DE PIÈCES À FOURNIR
POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DONATION

Concernant le donateur :

- Le questionnaire d'état civil complété par chaque héritier
- L'original de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- L'original du livret de famille
- La copie de son contrat de mariage ou de son Pacs
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial
- La copie du jugement de séparation de corps ou de divorce
- Un RIB signé (remis en mains propres ou par courrier uniquement)

Concernant le donataire :

- Le questionnaire d'état civil complété
- L'original de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- L'original du livret de famille
- La copie de son contrat de mariage ou de son Pacs
- La copie de l'acte de changement de régime matrimonial
- La copie du jugement de séparation de corps ou de divorce
- Un RIB signé (remis en mains propres ou par courrier uniquement)

Concernant le bien immobilier :

- Le titre de propriété
- Le contrat de prêt obtenu lors de l'acquisition, même si celui-ci est aujourd'hui remboursé
- Les actes de donations antérieurs effectués entre le donateur et le donataire

Si le bien est en copropriété ou en lotissement :

- Les coordonnées du syndic
- La copie du règlement de copropriété ou cahier des charges
- Le dernier appel de charges

Si le bien est loué :

- La copie du bail
- Le montant du dernier loyer
- Le montant du dépôt de garantie

Si des travaux ont été effectués :

- La copie des autorisations d'urbanisme obtenues (demande et arrêté de permis de construire ou d'autorisation de travaux, déclaration d'achèvement, certificat de conformité, déclaration volontaire de conformité...)
- Les copies des polices d'assurance dommage ouvrage et responsabilité décennale souscrites pour ces travaux
- La copie des factures des travaux de construction ou d'amélioration